

Orientation +

C2M
COURS MOYEN MODULAIRE
Académie de Martinique

Transformation
TAM de l'académie de Martinique
Administrative
Action Publique 2022



H2024+
Académie de Martinique

Parents +

GIAM
Groupe Innovations de l'Académie de Martinique

CMQ2M
Campus des Métiers et des Qualifications de la Mer en Martinique

CAP 23

PARCOURS ANGLAIS +

Culture +

PARCOURS CRÉOLE +

PARCOURS ESPAGNOL +

REDSF
RÉSEAU ÉCOLE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX
Académie de Martinique

EOL
EXPRESSION ORALE LIBRE
Académie de Martinique



Fondamentaux +

CULTURE G
ADAPTÉE
Académie de Martinique

PRÉ-SUP
Académie de Martinique

Santé +

CF2AM
Centre de Formation d'Apprentis de l'Académie de Martinique

OBJECTIFS : Employabilité des élèves
Académie actrice majeure du développement du territoire

➤ 2020-2021 : MISE EN PLACE D'UN PLAN DE MISE À NIVEAU

Le plan MINIRE



L'année scolaire 2019/2020 s'est déroulée dans un contexte inédit qui a fortement impacté les apprentissages et les enseignements. Proposer un plan de mise à niveau à l'ensemble des élèves de l'académie constitue un enjeu majeur et prioritaire pour permettre à chacun et chacune de poursuivre son parcours de réussite.

Dès cette rentrée 2020, un plan de Mise à Niveau Renforcée (MINIRE) est proposé à l'ensemble des élèves, du CP à la première année de post-bac (classe prépa et BTS). L'idée est que, d'ici à juin 2021, tous les élèves aient le niveau attendu. Concernant le premier degré, l'accent sera mis sur les fondamentaux. Dans le second degré, les priorités s'articuleront autour des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de

culture, mais également vers une consolidation des gestes professionnels en voie professionnelle.

Concrètement, aux heures habituelles de classe, une attention forte sera portée aux apprentissages prioritaires pour réussir dans le niveau d'enseignement supérieur. Les professeurs pourront tenir compte du parcours antérieur de chacun de leurs élèves, tout en mobilisant les dispositifs existants tels que les activités pédagogiques complémentaires, le dispositif « Devoirs faits », les stages de réussite ou encore École ouverte.

Dans la voie professionnelle, deux heures ont été ajoutées à l'emploi du temps de tous les élèves pour un renforcement des fondamentaux (mathématiques, français, langues et culture générale professionnelles) de septembre aux vacances de la Toussaint. Les gestes professionnels seront renforcés dans des dispositifs "stages de petites vacances" à raison de deux jours (Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques) sur des projets proposés par les équipes d'enseignement professionnel.

➤ LES PROJETS CAP 2023



Avec en perspective l'année 2023, la Commission Académique des Projets (CAP 2023), présidée par le recteur de l'académie de Martinique Pascal Jan, a initié en 2018 six projets novateurs et structurants qui visent à permettre à l'académie de relever un ensemble d'enjeux à caractères éducatifs, démographiques, économiques et sociaux.

Après plus de deux années de préparation ou de mise en œuvre, un constat s'impose : celui d'une avancée positive pour l'ensemble des projets, avec des niveaux de réalisation différenciés.

Réseau École des Savoirs Fondamentaux



Initialement envisagé sous l'angle d'une unité d'enseignement innovante intégrant une école primaire et un collège, depuis la rentrée 2019, le nouveau dispositif se présente désormais comme un réseau école/collège : le Réseau École des Savoirs Fondamentaux (REDSF)

L'objectif étant de conforter la réussite des publics de référence en assurant :

- Une meilleure fluidité des parcours ;
- Une prise en compte plus pertinente de tous les dispositifs pédagogiques liés aux dernières réformes ;
- Une mise en synergie des moyens mobilisés par l'ensemble des acteurs institutionnels concernés.

Avec trois réseaux actifs depuis la rentrée de septembre 2019 (Anses d'Arlet, Gros-Morne, Fort de France-Godissard) et quatre nouveaux réseaux au cours de préparation, c'est un travail collaboratif engageant des équipes du premier et du second degré qui a été réactivé depuis la rentrée 2020.

À noter que la situation sanitaire actuelle crée un contexte qui complexifie pour beaucoup la dynamique du dispositif.

« Terreville » « Tartenson » (Projet 2T)

Projet élaboré à partir d'un diagnostic effectué localement concernant les lieux d'exercice de l'administration rectorale et s'articulant autour de deux axes :

- La création d'un nouveau rectorat sur le site de Tartenson ;
- La transformation du site de Terreville en y intégrant une structure dédiée à l'accompagnement des personnes âgées, en perte d'autonomie.

Sur la base d'une étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'études COLLIERS International, le scénario concernant la création d'un *social-system* a été largement validé. Ce social-système intègre une offre de services dédiée aux personnes âgées et dépendantes, adossée à une offre de formation novatrice, en résonance avec la prise en charge du public de référence.

L'accent a été mis sur l'exemplarité et l'originalité du projet auquel ont été associés de nombreux acteurs locaux publics et privés.

Cependant, il convient aussi de relever les points de vigilance concernant :

- L'implication de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) dans l'avancée du projet ;
- La sécurisation du financement de l'opération.

À noter enfin un élément de la conclusion du cabinet COLLIERS : « La réalisation du projet social-system dépend désormais de la volonté politique des acteurs à poursuivre ce projet et à l'installer dans le paysage politique comme un enjeu majeur et incontournable pour le territoire martiniquais ».

Dès le premier trimestre 2021, un contact sera pris avec la CTM pour lancer la nouvelle étape de préparation du projet.

Le projet INSA Martinique-Caraïbes

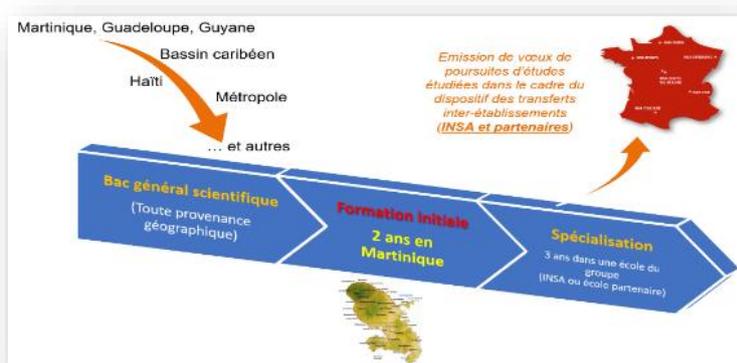


Ce projet vise à implanter au nouveau lycée Schœlcher une nouvelle unité d'enseignement, engageant en particulier l'académie, le groupe INSA et la Collectivité Territoriale de Martinique.

Il s'articule autour de 3 composantes :

- Un premier cycle d'une durée de 2 ans partie intégrante de la formation d'ingénieur en 5 ans que proposent les INSA et les écoles partenaires du groupe INSA (ouverture prévue en septembre 2022) ;
- Une résidence-internat au lycée Bellevue qui se dotera d'un projet pédagogique permettant un accompagnement pédagogique renforcé des étudiants ;
- Un Bachelor (formation en 3 ans avec une ouverture prévue après 2022).

Le format définitif de cette formation est en cours d'élaboration.



L'implantation dans un EPLE d'un premier cycle d'une formation d'ingénieur constitue une vraie nouveauté dans le paysage éducatif local et même national. En s'inscrivant dans un continuum bac -3, bac +3, ce nouveau modèle dessine les contours d'un nouvel ensemble porteur d'une

dynamique renouvelée qui peut ouvrir la voie à d'autres initiatives aussi novatrices.

Le contexte social et la situation sanitaire qui ont impacté l'académie l'année dernière n'ont pas cassé la dynamique de préparation du projet.

Le dossier de faisabilité de l'opération a été transmis aux ministères de l'Enseignement supérieur et de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, avec à la clé des demandes de moyens spécifiques.

La CTM a confirmé son engagement pour la création de 48 nouvelles places d'internat. Pour assurer un co-financement de l'opération (État/CTM), un dossier sera prochainement transmis au ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports au titre du plan de relance dans son volet « Internat du XXIème siècle ».

Un rétroplanning permettant la programmation des différentes étapes constitutives du projet a été élaboré, avec en perspective les premières admissions à la rentrée de septembre 2022.

1^{er} Campus



Dans le cadre du dispositif « égalité des chances », l'académie de Martinique a initié en 2018 une expérimentation avec l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences-Po) au titre du programme « *Premier Campus* ».

L'objectif est de préparer des lycéennes et lycéens boursiers à de nouvelles méthodologies de travail, à leur apporter un contenu pédagogique transdisciplinaire leur permettant d'aborder sereinement leur scolarité au

lycée et à mieux préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur. Au terme du programme, l'objectif recherché est également d'influer positivement sur leur niveau d'ambition quant à la poursuite d'études envisagée.

Deux cohortes intégrant au total 70 élèves bénéficient du dispositif. Il s'agit d'élèves issus des lycées F. Fanon, La jetée, Nord Atlantique et J. Gaillard d'une part et d'autre part ceux des lycées, V. Anicet, Bellevue et Centre Sud.

Une première évaluation concernant la cohorte 1, réalisée par Mme Thiery (cheffe de projet) a fait apparaître :

- Une croissance de 4 points entre la moyenne des notes acquises en classe de seconde et celles de terminale ;
- Deux intégrations de l'IEP de Paris à la rentrée de septembre 2020.

L'évaluation définitive fera l'objet d'un dossier qui sera présenté ultérieurement.

À retenir pour la cohorte 2 :

- Un regroupement programmé le 17 décembre 2020 avec l'architecture qui suit :
 - Conférence d'une heure animée par le recteur de l'académie Pascal Jan sur le thème de la **Fête de la Constitution**. Celle-ci sera suivie d'une intervention sur la préparation aux concours permettant d'intégrer la haute administration ;
 - Ateliers de découverte des métiers du droit :
 - Un séminaire au cours du mois de février 2021 avec comme thème : le monde de l'entreprise ;
 - Un séminaire en avril 2021 avec comme thème : « L'anglais, langue du travail ».

« H 2024 »



Il s'agit de saisir l'opportunité de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour promouvoir la culture sportive chez tous les scolaires et en particulier chez les élèves en situation de handicap.

Le contexte social et la situation sanitaire qui ont impacté l'académie au cours de la dernière année scolaire ont mis un coup d'arrêt (depuis décembre 2019) au développement du programme des manifestations.

La rentrée 2020 a été l'occasion de relancer la dynamique, en développant notamment des actions ayant trait à l'inclusion sous toutes ses formes dans le domaine du sport.

Pour les mois à venir, on peut retenir le programme qui suit :

- La signature d'une convention avec la Ligue de Martinique du Sport Adapté (LMSA) ;
- Le travail sur les référentiels adaptés en EPS bac professionnel ;
- La participation à la WEB TV du salon handi-valide ;
- La participation à l'opération « Savoir fondamental : aisance motrice » avec l'INSPE et le 1er degré ;
- La participation à une formation certifiante lourde avec la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) ;
- Des formations inter-degré (savoir nager, savoir courir, jeux sportifs collectifs, trésorier AS) ;
- La participation à plusieurs manifestations (programme UNSS, USEP et un championnat massif multi-sports caribéen).

Campus des métiers et des qualifications de la mer en Martinique



Il s'agit du projet de labellisation d'un **Campus des Métiers et des Qualifications de la Mer en Martinique (CMQ2M)**.

Celui-ci envisage :

- Une offre de formation en réseau au bénéfice des jeunes relevant de la formation initiale et continue, des actifs et des adultes en recherche d'emploi, avec notamment comme établissements de référence : le lycée professionnel Raymond Nérès et l'École de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole (EFPMA) de Trinité ;
- Un partenariat rénové avec des acteurs du monde de l'entreprise (exerçant dans le champ de l'économie bleue) et de la recherche.

Transmis au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le dossier de demande de labellisation est actuellement en cours d'instruction. Après échange avec la DGESCO, il a été convenu de transmettre à cette direction un ensemble de fiches action qui seront intégrées dans le dossier de candidature. Remontée des fiches action : début du mois de décembre au plus tard.

Parallèlement à ce dossier, une demande de co-financement au titre du Plan d'Investissement Avenir (PIA) se traduit par un accompagnement de l'académie par le comité de pilotage de l'action « Territoires d'innovations pédagogiques ».

Un point a été aussi fait à propos d'une composante essentielle du projet : **la création d'un internat** doté d'un **projet pédagogique** donnant une priorité forte à l'innovation pédagogique et éducative, à la culture et au sport.

L'étude de faisabilité de l'opération (dans un bâtiment sis au LP Raymond Nérès) a déjà été lancée par la CTM. Un chantier de désamiantage du site est en cours depuis le 16 octobre 2020.

Pour assurer un co-financement de l'opération (État/CTM), un dossier sera prochainement transmis au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, au titre du plan de relance concernant le programme « Internat du XXIème siècle ».

Le Trophée des Jeunes Talents de la Table Créole (TJTTC)



Le TJTTC vise à valoriser les métiers de l'hôtellerie et de la restauration des académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique. Occasion de confrontation privilégiée entre les jeunes concernés, cet événement mettra en scène de futurs talents de la gastronomie caribéenne autour de 4 épreuves : un atelier Art Culinaire (show cooking), un atelier Bar (show Bar), un atelier art de la table et décoration et un atelier flambage.

Pour sa première édition, le TJTTC se déroulera le mardi 27 avril 2021 au lycée Nord Caraïbe.

L'objectif est de créer un événement de référence, une théâtralisation de l'Art culinaire, de l'Art de la table, et de la pratique en bar, qui favorisera la créativité et l'innovation entre les jeunes des trois académies tout en améliorant leur employabilité.

Un travail préparatoire est déjà engagé avec les acteurs de la formation et des professionnels locaux, ainsi qu'avec quelques organismes institutionnels (CTM, Chambre des métiers, Comité martiniquais du tourisme ...).

À noter l'identité visuelle de l'opération qui a été réalisée par les étudiants du Diplôme national des métiers d'art et du design mention graphisme (DN MADE) du lycée Victor Anicet. Cette identité servira de support de communication traditionnelle et digitale mais également à la promotion de l'événement sur des réseaux sociaux (exemple du live stream en page FaceBook).

Quelques points d'alerte sont à relever :

1. L'engagement des partenaires au vu des conséquences économiques de la crise sanitaire ;
2. Le financement de la manifestation culinaire (pour un budget prévisionnel de 28 000 €, 12 000 € de recettes) ;
3. La participation des établissements guadeloupéens et guyanais à l'opération, dans un contexte sanitaire dégradé.

LES PROJETS +

L'académie de Martinique déploie un ensemble de projets innovants et expérimentaux permettant la concrétisation d'objectifs ambitieux dans les domaines de la santé, de l'orientation, des savoirs fondamentaux, de la culture, des langues et de la relation école/parents.

Parcours Anglais + (PA+)



Enseigner l'anglais et enseigner en anglais de la maternelle à la terminale afin de doter les élèves d'un niveau de compétence et de qualification indispensable dans la recherche d'un emploi au sein d'un environnement régional anglophone. La maîtrise orale de l'anglais constitue l'axe majeur du dispositif PA+. Dans le premier degré, ce plan repose sur une organisation innovante : 3 heures d'enseignement massées par semaine ou 45 minutes quotidiennement. Dans le second degré, il s'agit de renforcer les dispositifs d'enseignement existants de type EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) et DNL (Discipline Non Linguistique).

En 2020-2021, l'objectif est de poursuivre l'accompagnement et la formation des enseignants engagés dans le dispositif à travers la diffusion de bonnes pratiques et encourager le renforcement du PA+ comme tremplin vers la labellisation Euroscol des écoles et des établissements scolaires.

Enfin, pour cette 3ème année d'expérimentation, le PA+ se généralise sur l'ensemble du territoire, notamment dans 67 écoles d'inspiration PA+. Elle concerne tous les niveaux, l'enseignement général comme professionnel. À ce jour, plus de 2000 élèves en bénéficient.

Parcours Créole +



Le projet expérimental GIAM (Groupe Innovations de l'académie de Martinique) intitulé « Parcours Créole + » a pour objet l'ouverture de cinq classes bilingues français/créole réparties dans les trois bassins de formation que compte l'académie de Martinique. Ce projet innovant se déroule sur trois ans et a pour objectif général de faire évoluer les attitudes et

représentations à l'égard des deux langues, mais surtout de permettre aux élèves d'acquérir de solides compétences tant en créole qu'en français.

Cette expérimentation intègre et poursuit les objectifs nationaux fixés par les programmes en articulant l'utilisation des deux langues, non de manière strictement cloisonnée, mais par le biais d'une pédagogie de la variation langagière.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la mission Langues Vivantes Régionales (LVR) Créole du premier degré a mis en œuvre les cinq classes bilingues français/créole dans les 4 écoles des villes suivantes : Sainte-Marie, Le Robert, Fort-de-France et Rivière-Pilote.

La mission LVR créole du premier degré n'a pu mettre en œuvre que partiellement le Parcours Créole + en raison des nombreuses manifestations sociales et la crise sanitaire qui ont perturbé lourdement le déroulement de l'année scolaire 2019-2020.

L'équipe de la mission LVR Créole du premier degré a été renouvelée à la rentrée de septembre 2020 : l'IEN chargé de mission, le conseiller pédagogique départemental LVR créole et trois animateurs en LVR. Il s'agira pour cette nouvelle équipe de :

- Relancer la mise en œuvre des 5 classes bilingues français/créole ;
- Renouveler et convoquer les comités de pilotage et de suivi de l'expérimentation ;
- Visiter, accompagner et former les enseignants des classes bilingues ;
- Mettre en œuvre des évaluations quantitatives et qualitatives permettant de mesurer les compétences acquises par les élèves dans les deux langues.

Parcours espagnol +



La Martinique bénéficie, de par sa position stratégique au cœur de l'arc antillais, d'un environnement propice à des échanges riches qu'ils soient culturels, économiques ou linguistiques. Cette proximité avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, à la fois géographique et linguistique, constitue un atout à valoriser.

Ce Parcours espagnol +, dans un contexte régional déjà plurilingue, contribuera au développement de compétences linguistiques et sociolinguistiques indispensables aujourd'hui pour une entrée réussie dans la vie professionnelle des élèves.

Ce projet vise à développer, dès la maternelle et tout au long de la scolarité de l'élève, que ce soit dans l'enseignement général ou professionnel, des compétences linguistiques solides qui seront transférables et utiles dans la poursuite d'études supérieures et qui faciliteront l'insertion dans le monde professionnel. L'expérimentation est prévue à partir de janvier 2021, dans un premier temps en primaire puis devrait être étendue ensuite dans le secondaire.

Orientation + :



Le plan Orientation + s'articule autour de deux axes : découverte des univers professionnels dès la classe de 6ème et découverte des métiers au lycée avec pour point commun la déconstruction des genres professionnels.

Le plan rationalise et rend cohérentes à l'échelle des réseaux (lycées) et bassins (collèges) les actions d'information à l'orientation : évaluation de l'effectivité, de la complémentarité et de la pertinence des programmations et des actions à mi-parcours par un COPIL partenarial, notamment avec la CTM pour l'information sur les métiers et l'intervention de professionnels ; mise en avant de l'intégration au projet d'établissement du programme annuel d'information et d'orientation, de la 6ème à la terminale, dans le cadre du Parcours Avenir ; établissement d'une grille des actions conduites par les lycées et d'un indicateur d'évaluation (action menée en EHE : équivalent heures par élève) aux fins d'harmonisation et de pilotage.

Fondamentaux + :

Fondamentaux +

Il s'agit d'un plan d'actions visant le premier degré. L'idée est que chaque acteur s'approprie totalement les exigences de maîtrise des fondamentaux au sein d'une académie dont les résultats d'évaluation en français et mathématiques sont préoccupants alors même que l'encadrement est le meilleur de France.

Un séminaire des inspecteurs et des inspectrices en juillet 2019 a permis de jeter les bases d'une nouvelle politique pédagogique en ce domaine. Ce séminaire s'est appuyé sur la Conférence stratégique des pédagogies (bi-annuelle) qui s'est réunie pour la première fois le 12 juin 2019. Cette conférence, ouverte à tout le personnel concerné et dont sont membres de droit les personnes du CTA, a permis de rendre compte des bonnes pratiques pédagogiques, d'impulser des expérimentations couronnées de succès (comme les enseignements modulaires en cours moyen) mais aussi de découvrir de nouvelles façons d'enseigner (classe mutuelle) présentées par des enseignants-chercheurs.

Aujourd'hui, la stratégie est en place en dépit du fait que la double crise sociale et sanitaire en a ralenti la mise en œuvre. En effet, la stratégie Fondamentaux + a été présentée à l'ensemble de la communauté éducative (directeurs et directrices d'école, formateurs, enseignants spécialisés et enseignants de classe). Les enjeux et les objectifs ont été explicités. Les inspecteurs se sont par ailleurs très largement mobilisés pour en assurer le suivi, notamment par des visites de classes et d'écoles afin de s'assurer de l'appropriation des enjeux et des préconisations. La régulation de l'action se fait dans le cadre du collège des IEN.

Depuis la rentrée 2020, cette stratégie est confortée et renforcée par la mise en œuvre du plan MINIRE. De même, le projet maternelle académique, les plans de formation en mathématiques et en français constituent de puissants leviers concourant à la réussite de notre ambition.

Enfin, la stratégie sera évaluée de façon globale en mai 2021. Un groupe de travail œuvre à l'élaboration d'outils qui permettront de réaliser une évaluation tant qualitative que quantitative de notre action.

Parents + :



Il s'agit de rendre les parents pleinement acteurs de la communauté éducative et renforcer leur intérêt pour l'école, en les accompagnant et en consolidant la coopération école/parents. Le constat qui a amené à la mise en place du projet Parents + est que certains parents sont absents de l'École, et ce sont souvent leurs enfants qui rencontrent le plus de difficultés scolaires.

Pour se faire, un plan d'actions a été mis en place en octobre 2019 avec la désignation de référents au niveau de l'établissement, et de l'académie pour accompagner les équipes éducatives. Par ailleurs, le recours aux associations

travaillant sur le champ de la parentalité est amplifié et les acteurs institutionnels (CAF, CTM, Préfecture, MAIF, MGEN...) sont sollicités.

Les parents sont invités une fois par an, à leur convenance, sur la base du volontariat (92 écoles et 25 EPLE) et après accord de l'enseignant, dans un cours en qualité d'observateurs. Dispositif déployé avec la collaboration active des fédérations de parents d'élèves / Généralisation et convivialité des espaces parents, trop peu nombreux ou peu accueillants. Développer Parents + dans un établissement, c'est également renforcer la qualité de l'espace qui leur est accordé à travers les actions mises en œuvre en leur faveur (espaces parent, cafés des parents, groupes de parole, aide à la parentalité...).

Santé + :



Ce dispositif s'articule autour de 6 actions :

1. **Non-Commerce-Du-Corps** : développer chez les élèves un sens critique de la commercialisation du corps. À ce jour, deux EPLE sont impliqués dans ce dispositif et travaillent ensemble sur les niveaux 3ème et 2nde. Par ailleurs, une rencontre a eu lieu entre les assistantes sociales conseillères techniques du recteur et l'association « Mouvement du nid » pour éventuellement prévoir une intervention auprès des élèves sur les questions de la prostitution et de l'égalité filles-garçons au travers de 3 vidéos ;
2. **Addictions et compétences psycho-sociales** : permettre aux élèves de CM2 et 6ème des 3 Réseaux Écoles des Savoirs Fondamentaux (REDSF) de faire des choix éclairés et responsables, en les rendant acteurs de leur santé, par l'utilisation des outils « hors-jeu » et « Unplugged » ; Partenariat unique et étroit avec la mission interministérielle de lutte

contre les addictions, avec élaboration de fiches intégrées aux programmes des élèves. Un comité technique s'est déroulé en octobre 2020 afin de poursuivre le déploiement sur 3 collèges, interrompu par les grèves et le confinement l'an dernier. Une formation sur le modèle hybride pour les nouveaux enseignants, les infirmières et partenaires associatifs, pour une réactualisation des connaissances, est prévue en décembre ;

3. **Drépanocytose et maladies de l'hémoglobine** : délivrer une information aux élèves de 3ème, à leurs parents ainsi qu'à la communauté éducative et les inciter au dépistage. Dans le 1er degré, sensibilisation des enseignants et des personnels infirmiers, à la maladie, aux signes cliniques et aux conduites à tenir en milieu scolaire. Une première intervention de l'Association Pour l'Information et la Prévention de la Drépanocytose (APIPD) a eu lieu en février 2020 dans la circonscription du Nord Caraïbes. D'autres interventions dans les circonscriptions ayant donné un accord de principe devraient suivre ;
4. **Chlordécone** : ce dispositif contribue à l'élaboration du Plan chlordécone IV, proposé à la consultation publique du 16 novembre au 20 décembre 2020, par le biais du volet « Formation-Education ». L'objectif de cette stratégie est de sensibiliser le public scolaire, les personnels de l'éducation nationale et les professionnels en général (professionnels de l'agriculture, professionnels de santé...) aux problématiques liées à la chlordécone. La politique conduite s'articule autour de trois axes et se décline en plusieurs mesures :
 - Sensibiliser, former et mobiliser les élèves et les personnels ;
 - Mobiliser et créer les ressources pédagogiques nécessaires ;
 - Accompagner et coordonner des actions et projets éducatifs proposés dans les écoles et établissements scolaires.
5. **Vaccinations** : améliorer la couverture vaccinale des élèves scolarisés en classe de 5ème. 36 collèges sont prévus cette année et une

convention de partenariat est en cours de signature entre l'académie et l'ARS-CV Ville de Fort-de-France ;

6. **Alimentation** : il s'agit notamment de la mesure « petit-déjeuner », qui permet à des élèves d'écoles en REP et REP+ de bénéficier d'un repas équilibré dès le matin, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Ce dispositif doit participer à la réduction des inégalités alimentaires ; prévenir les facteurs qui contribuent à l'obésité ; permettre la diffusion de la « mallette du goût », adaptée à la Martinique et aux élèves dès le cycle 1. Un volet éducatif accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation permettant de développer un projet pédagogique et éducatif (partenariat avec le Carbet des Sciences pour la mise en place d'ateliers). Par ailleurs, il s'agira cette année d'étendre cette mesure à d'autres communes et d'autres écoles (+ 53 écoles, soit 1391 élèves).

Culture + :

Culture +

Deux axes composent ce projet. Le premier est le développement d'une thématique forte : « Les patrimoines ». Il s'agit de doter les élèves d'une solide culture ancrée dans les réalités régionales, leur permettant également de créer des ponts avec l'extérieur. Le patrimoine dans toutes ses dimensions (architecturale, culturelle, maritime, industrielle, gastronomique, etc.) favorisera la diversité des approches pédagogiques.

Ensuite, le second axe est le développement de la « Culture itinérante ». À ce titre, l'académie qui possède, au rectorat principalement, des œuvres d'artistes locaux comme Louis Laouchez, se veut exemplaire en faisant partager ces œuvres par le plus grand nombre, d'où leur délocalisation au sein des EPLE (galeries d'établissements).

Ainsi, le plan Culture +, par le biais de ces deux axes structurants, met en lumière le caractère primordial de la construction d'une politique artistique et culturelle concertée avec les partenaires de l'académie.

Pour cette année 2020-2021, il conviendra notamment de poursuivre le développement de la connaissance des patrimoines, l'accessibilité des œuvres et le renforcement de la qualité des projets artistiques dans les 3 piliers « connaissances, pratiques, rencontres ».

➤ LES AUTRES PROJETS ACADÉMIQUES

CF2AM



Le CFA de l'académie de Martinique a été créé en juillet 2019. Porté par le GIP-FCIP, il vise l'installation d'une Unité de Formation d'Apprentis par lycée professionnel ou polyvalent, comme le prévoit la Transformation de la Voie Professionnelle, d'ici la rentrée 2021. Il accueille ses premiers apprentis, en mixité de publics, pour cette année scolaire.

Dans un contexte morose pour les CFA « historiques » du territoire, l'installation du CF2AM se réalise en veillant à l'application des principes suivants:

- Ouverture d'offres en apprentissage uniquement pour des diplômes qui n'existent pas dans les CFA déjà présents ;
- Accompagnement de l'offre sur des formations menant à des métiers en tension ;
- Concentration de l'offre sur l'année de terminale Bac Pro, en mixité de publics : pas d'effet sur les structures, prévention du décrochage,

réversibilité des parcours multimodaux, contrat court signé avec un jeune plus mobile, autonome et compétent ;

- Développement de l'offre de niveau 3 (CAP), dans les secteurs géographiques peu couverts par les autres opérateurs.

Un plan d'accompagnement pédagogique visant notamment à assurer les bonnes conditions de formation dans le cadre de la mixité de publics a été mis en place. La réalité de ces conditions est un préalable à l'ouverture des UFA.

Un modèle économique tenant compte d'une répartition au juste coût des recettes et des dépenses portées par toutes les parties prenantes de la mixité de publics est en cours de finalisation. Ce modèle prévoit un format adapté durant la phase d'installation et d'accompagnement (peu d'apprentis, beaucoup d'acteurs et de prestations) puis une stabilisation durant la phase de fonctionnement ordinaire.

Transformation Administrative de l'académie de Martinique



La réussite des projets pédagogiques innovants et expérimentaux est étroitement liée à une administration modernisée et ambitieuse. C'est pourquoi l'académie s'est engagée dans la Transformation Administrative de l'académie de Martinique (TAM), projet visant à améliorer la qualité du service public et offrir un environnement de travail modernisé aux personnels.

La TAM, c'est à l'horizon 2022 : la performance et l'innovation en matière de service à l'utilisateur, qu'il soit élève, parent d'élève, personnel de l'académie

ou partenaire institutionnel. La stratégie de l'académie dans ce domaine repose sur 3 actions complémentaires : la réorganisation de l'administration, l'évolution et la transformation de la GRH et l'innovation en matière de services et de dialogue avec l'utilisateur.

Ce travail de modernisation, engagé depuis 2019 au sein du rectorat, se concrétise tout d'abord par la restructuration de l'administration académique, désormais organisée en 3 pôles complémentaires : le pôle Relations et Ressources humaines ; le pôle Pilotage et aide à la stratégie ; le pôle Expertises et soutien.

Ensuite, concernant l'organisation de la GRH de proximité, elle a été mise en place fin 2019. Du fait du contexte académique, cette organisation, indispensable pour améliorer très sensiblement les résolutions des cas RH au plus proche du terrain, demande à être éprouvée et améliorée sur le plan de la qualité des ressources en personnels : elle fera l'objet d'ajustement de son organisation en 2020/2021 après production d'un diagnostic. Par ailleurs, un effort significatif a été consenti dès 2019 pour le développement du télétravail dans les meilleures conditions matérielles possibles.

Enfin, la qualité et l'innovation au service des élèves et des usagers structurent et orientent l'ensemble des actions de transformation administrative, dans un contexte de réforme du système éducatif qui tient compte des objets de la vie quotidienne. À cet égard, l'ensemble des services a été amené à produire un projet de services identifiant les actions de transformation ou d'évolution/innovation en matière de gestion à court/moyen/long terme.

En septembre 2019, un séminaire réunissant les cadres du rectorat a permis à chacun et chacune d'entre eux d'appréhender, de s'approprier et d'enrichir le projet de transformation administrative. L'année scolaire 2020-2021 sera celle de la mise en œuvre effective des projets de service, sous le pilotage réaffirmé de la Secrétaire générale d'académie et ses adjoints.

Par ailleurs, la rédaction d'une feuille de route académique RH en novembre 2020 confirme les enjeux forts de la TAM sur le sujet de l'accompagnement qualitatif des personnels de l'académie.

GIAM



Le Groupe Innovations de l'Académie de Martinique a été mis en place en mai 2018. Il est constitué d'enseignants, de personnels de direction, de personnels administratifs et médicaux. Son objectif : recenser les expérimentations et mesures innovantes engagées par les équipes enseignantes ou administratives, labelliser des projets innovants et proposer des mesures expérimentales en vue de leur généralisation. Les projets émanant des enseignants ou du personnel administratif des EPLE se trouvent sur à cette adresse : <http://tinyurl.com/y4ano2bn>.

EOL : Expression orale libre (eol)



Expression Orale Libre est un exercice quotidien du CP à la terminale. Un élève s'exprime pendant 5 minutes au début d'un cours sur un sujet qu'il a lui-même choisi. L'enseignant dispose de 5 minutes pour l'amener à préciser sa pensée, à mieux argumenter, à davantage proposer et suggérer sans jamais aborder le fond du thème, librement choisi par l'élève.

La mise en place d'EOL part du constat que d'une part, tous les élèves ne sont pas égaux face à la prise de parole, la maîtrise du langage et du vocabulaire. Outre l'acquis de l'expression orale et la structuration d'un propos, l'exercice a pour objectif de renforcer l'estime de soi et de perfectionner la capacité de synthèse, de raisonnement et l'esprit critique, dans le respect des principes des valeurs républicaines et le respect d'autrui. Par ailleurs, ce dispositif entend répondre également aux enjeux du grand oral du bac 2021 et, à plus long terme, à ceux de la vie professionnelle, notamment lors des entretiens d'embauche.

Une première année d'expérimentation et d'évaluation concluante a eu lieu en 2018-2019. Le déploiement de la mesure de façon pérenne dans les écoles et établissements scolaires s'est engagé en 2019-2020 et se poursuit en 2020-2021 (généralisation).

Ce programme très ambitieux et innovant ne s'est pas appliqué initialement sans une certaine réticence voire inquiétude chez une minorité d'enseignants. C'est pourquoi ont été mises en place des séances de formation et de compréhension du dispositif : vif succès lors des deux premières formations (janvier et avril 2019), qui se poursuivent en 2020-2021. En 2019-2020, 60 formateurs ont été formés avec la création d'ambassadeurs EOL dans chaque circonscription, en vue d'une explicitation des objectifs et d'un accompagnement du dispositif pendant l'année 2020 - 2021.

Aujourd'hui, le dispositif est pleinement appliqué et soutenu par les enseignants et plébiscité par les élèves qui trouvent une nouvelle forme d'expression et de rapports avec les enseignants. Impact très positif en éducation prioritaire selon les équipes pédagogiques au vu des premières évaluations.

Compte-tenu du mouvement social et de la crise sanitaire qui ont impacté l'académie en 2019-2020, les évaluations qui n'ont pu se tenir sont

reconduites cette nouvelle année scolaire. Les inspecteurs responsables de circonscription et les inspecteurs référents des collèges et des lycées accompagneront les équipes pédagogiques dans la réalisation des évaluations.

Au vu des premières évaluations et résultats et de leur impact sur l'enseignement des langues dans l'académie, le dispositif Parcours anglais + combiné à EOL sont éligibles à un label qualité décerné par le Conseil de l'Europe (rapport OM004-19 Avril 2019).

Enseignements modulaires par plusieurs maîtres dans les cours moyens (C2M)



Pour faciliter le passage du CM2 à la 6ème et surmonter la rupture de l'organisation pédagogique, 18 écoles (dont 2 REP+ et 5 REP) expérimentent les classes de CM1 et CM2 avec plusieurs professeurs se répartissant des « enseignements modulaires » : enseignements scientifiques, littéraires, arts... Il s'agit d'habituer l'élève à travailler avec plusieurs professeurs sur la journée et à s'initier à un enseignement « spécialisé », le principe demeurant la polyvalence.

Les différents domaines d'enseignement (développement du langage et du raisonnement, formation citoyenne) sont abordés au sein de chaque module (un enseignant par module) renforçant fortement les dimensions transversales des apprentissages. L'enseignement est explicite, soutenu (2h par jour), différencié pour répondre aux besoins de chaque élève. Les démarches s'inspirent fortement des développements récents des sciences cognitives.

Bilan intermédiaire très positif et salué tant par les professeurs, les parents que les élèves qui « réclament » leur module... Particulièrement percutant en EP et EP+ (disparition du prédécrochage scolaire et élévation du niveau des élèves et leur confiance en eux pour les écoles impliquées dans ce dispositif).

Pré-Sup



Quelques établissements, dotés d'amphithéâtre ou de grande salle, se sont positionnés pour expérimenter dans certaines disciplines (philosophie, Histoire-géographie, sciences économiques) l'organisation des cours de première et de terminale en amphithéâtre et en TD.

Il n'y a pas, pour l'heure, de bilan si ce n'est que provisoire et partiel sur un cours dans un lycée (LGT Bellevue) : gain de temps pour les professeurs dans la délivrance des fondamentaux disciplinaires et bonne adaptation des élèves qui plébiscitent ce type d'organisation pédagogique. L'expérimentation s'avère très convaincante pour ce lycée, qui souhaiterait l'étendre à davantage de disciplines, notamment pour les enseignements de spécialité et les options de terminale. Lors des journées de l'innovation, l'enseignant impliqué dans le dispositif a fait part de son vécu.

Dans un autre lycée (LGT Paulette Nardal), le projet est en cours de mise en œuvre cette année avec les premières séances au second semestre, à partir de janvier 2021. Trois séances sont prévues : en mathématiques, en Histoire-géographie et en sciences économiques et sociales. En voie professionnelle, l'expérimentation s'effectuerait pour la filière STMG également. Enfin, une réflexion est en cours pour la classe de 1ère, après proposition d'un professeur.

RSMA de Martinique et parcours voie professionnelle

Une convention, signée en janvier 2020 et renouvelée en septembre de la même année, prévoit un partenariat Académie-RSMA-M intitulé « Respect des règles et cohésion de groupe », pour les élèves de la voie professionnelle. L'accent est mis sur la formation des entrants : prépa-métiers, CAP et seconde pro.

Il s'agit par cette convention d'associer le RSMA-M à des élèves ne se connaissant pas vraiment pour la plupart, et de plus, issus majoritairement de familles fragiles socialement et constituant parfois un public difficile. Objectif : les confronter à une structure nouvelle et à une méthodologie éprouvée de responsabilisation vis-à-vis d'eux-mêmes, de respect des autres et de solidarité avec eux. Un écueil est à éviter : penser le programme comme étant destiné aux élèves « difficiles ».

Concrètement, il s'agit d'organiser conjointement avec le RSMA-M des immersions au sein de la structure sous la forme d'une « journée de cohésion », au profit des lycéens et lycéennes. À cette occasion, un scénario fondé sur l'esprit citoyen est proposé aux élèves. Afin de se familiariser avec ce qui sera présenté à leurs élèves, les personnels de direction et leurs équipes ont été invités à une journée de cohésion en octobre 2020. Ensuite, quatre journées de cohésion au profit des élèves ont été prévues entre octobre 2020 et janvier 2021. Quatre nouvelles dates devront être programmées d'ici juin 2021.

Culture générale adaptée dans les lycées professionnels (LP) et lycées polyvalents



Il s'agit de renforcer la base des connaissances et des enjeux (politiques, sociaux, économiques, géopolitiques, littéraires...) liés à l'environnement professionnel choisi. Les professeurs, en équipe pédagogique, consacrent une partie de leur enseignement (AP) à ce module. Les professeurs des lycées professionnels voient dans ce dispositif une considération de leur métier et ont reçu des propositions instantanées de participation des professeurs des LGT. Concrètement, pas d'organisation formelle, mais des pratiques différentes selon les établissements.

La mise en place du dispositif a révélé un engagement dans des domaines variés :

- Dans les apprentissages au quotidien et dans toutes les disciplines ;
- Réalisée dans le cadre du plan MINIRE depuis la rentrée 2020 et de la liaison entreprise/lycée : partenariats avec des professionnels (autoentrepreneurs, visites d'entreprises spécifiques) ;
- Exemple concret : la CGA sera travaillée à partir de la radio d'un lycée (LP Chateauboeuf) en proposant des émissions thématiques liées aux spécialités.

Le dispositif CGA a permis de redynamiser la place de la culture générale professionnelle dans les apprentissages. Il serait donc intéressant de pouvoir estimer les progrès des élèves en termes de culture générale professionnelle dans l'expression orale au quotidien et dans la préparation de l'épreuve orale du Chef d'œuvre.

Passeport de bonne conduite

Ce dispositif part du constat que notre système éducatif tend à ne réserver la reconnaissance des efforts qu'aux élèves qui correspondent aux attentes du système. On observe en effet un désintérêt des jeunes en difficulté pour l'école alors même qu'ils investissent le milieu scolaire dans les espaces alternatifs (sport, activités péri et extra-scolaires) dans lesquels les récompenses ne sont pas distribuées. Il s'agit donc d'apporter à des jeunes en difficulté s'investissant auprès de leurs camarades la reconnaissance de l'institution par des prix à la hauteur de leurs efforts. Outre la volonté de favoriser l'égalité sociale et de lutter contre les discriminations entre jeunes, l'objectif est de créer une nouvelle dynamique dans les établissements autour d'un public favorisant plus largement l'identification des pairs. Il s'agit ainsi de montrer que la réussite scolaire et la formation du citoyen passent également par l'acquisition de compétences développées en dehors du champ pédagogique.

Comité Solennel de Responsabilisation Scolaire (CSRS)

De nombreux élèves sont présentés devant le conseil de discipline de leur établissement, toutefois, une proportion non négligeable d'entre eux persistent dans les comportements inappropriés et se retrouvent dans la catégorie des élèves dits « poly-exclus ». Pour ces élèves, la simple sanction ne suffit pas.

Le CSRS a pour objectif de confronter les élèves en difficulté comportementale et leur famille à l'ensemble des autorités du territoire afin de provoquer chez eux une prise de conscience susceptible de leur permettre de revenir dans la voie de la réussite scolaire. Les autorités qui siègent au sein du CSRS sont : le maire ou son représentant, le recteur ou

son représentant, un officier de police ou de gendarmerie, un magistrat judiciaire.

Il s'agit de permettre aux élèves et aux familles d'être informés, à la fois des sanctions légales, des conséquences sociales mais également de l'impact de ces comportements sur leur avenir professionnel. Par ailleurs, ce dispositif permet également aux familles les moins impliquées dans le fonctionnement des institutions d'être sensibilisées par une voie différente de celle de l'école.

À cette occasion, les élèves et leurs familles sont convoquées devant une commission constituée de représentants de l'académie, de la justice, de la municipalité et des forces de l'ordre.

Le CSRS s'est réuni pour entendre et sensibiliser quatre élèves de collège en juin 2019, avec un impact assez positif du fait de l'approche bienveillante, mais néanmoins solennelle, des autorités représentées.

Le comité a vocation à poursuivre son action en élargissant le panel des types d'élèves concernés.